

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1325

Artikel: Arts plastiques : Lausanne expose
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

e vin, l'eau tiède et le reste

tièdes d'Yverdon, 22,5 degrés à 24 degrés selon des repérages multi-décennaux, et de Lavey, 40 degrés (ce qui est plus que tiède). Ces richesses sont certes moins célébrées que le fameux P.S.V. et elles ont failli tomber en désuétude. Heureusement, des Alémaniques se sont intéressés au rachat des eaux d'Yverdon et le marketing des bains de Lavey vient de connaître un essor fantastique grâce à la brasse papillon de Claude Ruey.

Le pain, le sel, le vin, l'eau tiède... et le reste. Le reste, évidemment, était jusqu'à très récemment plus tiède que les eaux d'Yverdon: une surface lisse, apparemment sans aucun courant profond, encore qu'on ne sait jamais... Les apparences sont toujours sauves,

ARTS PLASTIQUES

Lausanne expose

Sous le titre, «Une ville, des artistes, exposition!» la commune de Lausanne expose les achats de 65 ans de son fonds des arts plastiques. Comme d'habitude dans ce genre d'exposition, le jeu consiste à dresser la liste de qui y est et qui n'y est pas, à s'extasier devant le coup d'œil qui permet d'acheter il y a vingt ans les inconnus qui deviendront célèbres ou à fustiger les choix malheureux d'artistes aujourd'hui tombés dans l'oubli.

L'intérêt de cette exposition sans complaisance provient du discours que l'on trouve sur les murs et dans le catalogue à propos de la place de la commande artistique dans une collectivité publique. Prenons les œuvres dites mobiles par exemple: tableaux et sculptures de petite taille. Ces travaux ne sont jamais achetés en vue d'être installés dans un endroit précis. On les retrouve donc souvent dans des bureaux, coincés entre un pot de fleur et des dossiers ou alors plus simplement dans des réserves.

L'aide apportée par une municipalité aux artistes de la région est une formule tout à fait légitime. Après tout c'est la commande publique qui soutint la Renaissance italienne. Est-il normal de faire bénéficier les fonctionnaires de ces achats et pas le grand public? Voilà une question délicate rarement posée. Et les couloirs des bâtiments adminis-

tratifs n'ont rien de salles d'exposition! Peut-être faudrait-il passer des commandes à des artistes en leur demandant de concevoir des œuvres pour des lieux précis. Après tout, les artistes du XVI^e siècle travaillaient souvent de cette manière.

Il n'y a en principe jamais de quoi s'énervier, cependant le doute est là aujourd'hui: les actionnaires du Crédit foncier s'apprentent à tenir la dernière assemblée générale de sa longue existence, le parti radical cesse de remplir sa fonction de colonne vertébrale molle de ce canton, l'Etat-Buffer vacille

dans ce qu'Emile Gardaz appelle joliment la terre promise des proverbes sans danger: «Si on avait su, on serait pas venu», «L'un dans l'autre, c'est du pareil au même», sans oublier le suprême résumé de la philosophie vaudoise du contentement: «On arrivera tous ensemble au 31 décembre». Cette intense production de fausse sagesse résume à elle seule l'autosuffisance tranquille de ce terroir.

Le pour-cent culturel

Une autre réflexion porte sur le pour-cent culturel, cette manière presque universelle de réserver une partie du crédit de construction d'un bâtiment à l'acquisition d'œuvres d'art destinées à «l'embellir». Ce fameux pour-cent est en définitive assez blessant pour les architectes. Il laisse entendre qu'une construction ne se suffit pas à elle-même, qu'il faut lui ajouter une espèce de supplément d'âme. La réussite est loin d'être au rendez-vous. Le pour-cent culturel permet souvent d'effectuer un bon travail de décoration, mais pas de créer une œuvre originale. Désormais Lausanne découple la construction d'un ouvrage et l'utilisation du pour-cent culturel. La somme dégagée sert à financer des projets d'artistes sans références au bâtiment construit. En tout état de cause, les achats publics d'œuvres d'art devraient être destinés en priorité à être placés sur des lieux publics et non à décorer le bureau des fonctionnaires. *jpg*

et surtout – on ne le voit pas mais on le sait – le plein-emploi fout le camp. Dans ces conditions, et sans faire du millénarisme exagéré, il devient nécessaire tout simplement de voir les problèmes en face, de se poser la question qui sert de thème à cet indispensable colloque: l'Etat de Vaud a-t-il encore un avenir?

On a des richesses, on est bien contents, mais on ne sait jamais...

L'Etat de Vaud existera-t-il encore en l'an 2000, Colloque multimédia et multidisciplinaire, 1995, 104p., 12 fr.

A commander auprès de *la Distinction*, cp 465, 1000 Lsne 9, Y mêle: La.Dinstinction@bluewin.ch, Vouêbe: www.imaginer.ch/Distinction/

Médias

LES MILIEUX PUBLICITAIRES ont reçu le premier numéro de la lettre *Au fil du Temps* pour les informer des chantiers du *Temps*.

LE COMITÉ FÉDÉRATIF du syndicat des services publics SSP/VPOD a pris connaissance de la préparation d'un projet préliminaire de collaboration avec le syndicat SEV, au sujet des journaux des deux syndicats. Rien de nouveau si l'on sait qu'une telle collaboration a déjà existé sur le plan romand entre *Les Services publics* et *Le Cheminot* de 1944 à 1948.

DANS 1700, JOURNAL officiel de la ville de Fribourg, Jean Steinauer a donné des informations sur les progrès de l'édification du Musée suisse de l'industrie graphique et de la communication, plus connu comme Musée Gutenberg.

JEAN-MARTIN BÜTTNER, correspondant du *TagesAnzeiger* pour la Suisse romande, vient de publier sa thèse de doctorat consacrée au rock sous le titre *Sänger, Songs und triebhafte Rede. Rock als Erzählweise*. Peu de chance de trouver une version française dans les prochaines années. *cfp*